



Votre contact PME Attractive :
Estelle GIRARDEAU – 06 13 56 44 47
UIMM 71 – 75 Grande Rue Saint Cosme
BP 20133 – 71104 Chalon-sur-Saône

ALPM
Mr GLEITZ Sylvain
[763 Rue des Crais, 71000 Mâcon](#)

A Chalon-sur-Saône, le 06 février 2025

Objet : AGREMENT PME ATTRACTIVE

Monsieur,

Suite à la commission d'agrément PME Attractive qui s'est déroulée le 06 février 2025, nous avons le plaisir de vous informer que votre entreprise accède à l'agrément PME Attractive.

Nous vous rappelons que l'agrément PME Attractive vous permet de bénéficier d'actions de communication spécifiques assurées par les réseaux UIMM et Nuclear Valley auprès du grand public et également auprès des donneurs d'ordre et des partenaires institutionnels. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos actualités.

Cet agrément accompagne votre politique de Marque Employeur en participant notamment à la fidélisation de vos collaborateurs et vous rendre attractif pour de potentiels futurs salariés.

Les différents outils de communication tels que logo, plaquette, guide d'utilisation du logo vous seront remis dans les plus bref délais.

L'agrément PME Attractive est attribué pour une durée de 3 ans et est réitéré lors d'un audit de renouvellement.

Un questionnaire vous sera transmis chaque année permettant de vérifier que les critères obligatoires concernant l'agrément sont toujours respectés.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations, et nous vous prions d'agrérer,
Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Isabelle LAUGERETTE
Secrétaire Général
UIMM Saône et Loire

